

## L'Église, un corps en croissance et un peuple en marche

(Conférence sur Vatican II, l'évangélisation et le synode - Marly 18.03.2023)

### Introduction

L'équipe synodale de votre communauté de paroisses et votre curé m'ont invité à resituer le synode actuel sur la synodalité dans la grande perspective du Concile Vatican II, qui est, pour l'instant, le dernier d'une liste de 20 conciles œcuméniques. Commençons par une image. Vous avez déjà tous vu une maison en train d'être construite. Au départ, on ne voit que les fondations, puis la construction s'élève, prend forme et, à la fin, on pose le toit. C'est seulement alors qu'on découvre le sens de chaque élément de la construction. Cette observation révèle que c'est à la lumière de chaque étape arrivée à maturité que l'on comprend l'étape précédente. Il en va ainsi de tout organisme vivant en croissance. Il en va ainsi de l'Église, la Maison de Dieu, le Corps vivant du Christ qui opère sa croissance en Dieu, comme une communion en croissance (cf. Col 2,19 cité en LG 7 — face à des chrétiens pris par l'idéologie, Paul écrit : « *Ces gens-là ne sont pas en union avec la tête, avec Celui par qui tout le corps poursuit sa croissance en Dieu, grâce aux articulations et aux ligaments qui maintiennent sa cohésion* »). Depuis l'ouverture de Vatican II, l'Église a pris 60 bougies de plus. On a ainsi certainement plus de recul aujourd'hui pour lire, comprendre dans l'aujourd'hui de l'Église le dernier Concile et continuer à le mettre en application. Comme le dit A. Chapelle, « dans le Christ, n'est-ce pas grâce à l'Église d'aujourd'hui que nous pouvons accéder critiqueusement à l'Église d'hier comme de demain ? L'Esprit-Saint qui guide l'Église en sa fidélité ne lui donne-t-il pas de nous offrir ce qui nous est aujourd'hui nécessaire à l'intelligence de sa Tradition ? »<sup>1</sup> Comme l'écrivait Mgr Raffin en 2012 : « l'héritage de Vatican II, nous le recevons non seulement à travers les 16 documents qu'il a publiés, mais aussi à travers le Code de droit canonique de 1983 et les Exhortations apostoliques post-synodales des pontificats de Paul VI et de Jean-Paul II ». On ajouterait aujourd'hui le CEC (*Catéchisme de l'Église Catholique*) qui est le « catéchisme de Vatican II », la Lettre apostolique de JP II *Novo millennio ineunte* qui a inauguré le nouveau millénaire — une magnifique synthèse des trésors et de toute la dynamique de Vatican II —, les écrits de Benoît XVI, ceux du Pape François, surtout « *La joie de l'Évangile* », texte qui semble de plus en plus programmatique de son pontificat. S. Jean-Paul II voyait ainsi tous ces synodes post-conciliaires : leur « **thème fondamental est celui de l'évangélisation, et même de la nouvelle évangélisation, dont les bases ont été posées par l'exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi* de Paul VI**, publiée en 1975 [= 10<sup>ème</sup> anniversaire de la fin du Concile] [...] Ces synodes font déjà par eux-mêmes partie de la nouvelle évangélisation : ils résultent de la conception du concile Vatican II sur l'Église [...] »<sup>2</sup>. Dans *Evangelii nuntiandi*, Paul VI disait déjà que les objectifs de Vatican II « se résument en définitive **en un seul : rendre l'Église du 20<sup>ème</sup> s. encore plus apte à annoncer l'Évangile à l'humanité du 20<sup>ème</sup> s.** » (EN 2). Et nous, comment voyons-nous la nouvelle évangélisation ? Comme un des éléments de la maison en construction qui désignerait, par exemple, telle communauté ou telle méthode nouvelle d'évangélisation ? Ou la voyons-nous comme le dynamisme même de la maison qui s'élève, impulsé à Vatican II et qui oriente tout son développement ?

Quand le synode des évêques de 1985 a relu l'enseignement de Vatican II sur l'Église, il l'a résumé en 3 mots : mystère, communion et mission. Aujourd'hui le Pape François ajoute le terme de participation. Le Pape actuel est un jésuite formé au discernement et un sud-

<sup>1</sup> A. CHAPELLE, *Pour la vie du monde. Le sacrement de l'Ordre*, IET éditions, Bruxelles 1978.

<sup>2</sup> Exhortation apostolique *Tertio millennio adveniente*, n° 21. En gras, c'est moi qui souligne.

américain pragmatique. Par ses exhortations à la synodalité et à la participation, il nous donne une méthode pour que grandissent la communion et la mission.

Dans une 1<sup>ère</sup> partie, nous ferons un peu d'histoire ecclésiologique. La 2<sup>e</sup> traitera des objectifs des Saints Jean XXIII et Paul VI quand le premier ouvre le concile et le 2<sup>e</sup> le poursuit. La 3<sup>e</sup> nous montrera l'intention missionnaire de tous les textes du Concile et leurs prolongements dans les pontificats de Paul VI, JP II et Benoît XVI. La 4<sup>e</sup> sera plus spécialement sur *Lumen Gentium*, la Constitution dogmatique sur l'Église. La 5<sup>e</sup> montrera l'apport décisif d'un certain Karol Wojtyła du Concile jusqu'à son pontificat (partie non lue à l'oral). Enfin, la 6<sup>e</sup> abordera quelques points du synode actuel et nos orientations diocésaines de 2021.

Le Carême est le temps favorable des prises de conscience et de tout renouveau. Confions-nous à S. Joseph, S. Patron de l'Église universelle et protecteur de notre diocèse.

## I. Un peu d'histoire ecclésiologique

Telle est la définition de l'Église donnée par S. Robert BELLARMIN (1542-1621) et reprise dans les manuels de théologie jusqu'à Vatican II : "***l'assemblée d'hommes reliés par la confession de la même foi chrétienne et la communion des mêmes sacrements, sous le gouvernement des pasteurs légitimes et principalement d'un seul vicaire du Christ sur terre, le pontife romain***", une assemblée "*aussi visible et palpable que l'assemblée du peuple romain, le royaume de France ou la république de Venise*". Ce corps est visible, comme est tangible la manière d'y appartenir : "*pour qu'on puisse faire partie à un certain degré de la véritable Église, aucune vertu intérieure n'est requise, à notre avis, mais seulement la profession extérieure de la foi et la communauté des sacrements, choses accessibles à nos sens*"<sup>3</sup>. En régime de chrétienté, cette définition a le mérite d'être claire et de (trop) bien délimiter les frontières de l'Église. Elle est cependant statique et risque de faire de l'Église une forteresse, un lieu clos. LG 14 intégrera cette définition en la situant dans le cadre de l'incorporation à l'Église, mais en l'élargissant largement. Car cette conception est insuffisante, trop détachée de la conception néotestamentaire et patristique de l'Église qui nous présente un mystère, un corps vivant, un peuple sacerdotal.

**En 1869 s'ouvre le 1<sup>er</sup> Concile du Vatican, avec sa définition de l'infaillibilité pontificale.** Ainsi "le réellement nouveau que, comparée à l'ancienne Église, Vatican I apporte sous la forme de la primauté papale de juridiction et d'enseignement, c'est la **conscience** expresse du pouvoir de décision de l'Église et par là sa tâche de se réaliser chaque fois de nouveau elle-même par des innovations **comme sujet** instrumental de la tradition du Christ". Avec cette primauté "fut fixé le pouvoir de décision d'un individu, à savoir du pape, pour autant qu'il agit *in persona Ecclesiae*". Cette innovation se situe dans la "continuité fondamentale par laquelle l'Église se découvre de plus en plus comme sujet, comme sujet qui se réalise continuellement par des décisions innovatrices (...) Le pouvoir de décision, le caractère de sujet qui appartient à l'Église, ici encore dans la personne du pape<sup>4</sup>, est par là élevé à la clarté de la conscience théologique réflexe et légitimé théologiquement. Le

---

<sup>3</sup> R. BELLARMIN, "Les marques de la véritable Église" (Livre IV de la 4<sup>e</sup> Controverse), trad. par L. CRISTIANI, Paris, Bloud, 1912 (Ph 6383), cité par Sr Noëlle p. 7.

<sup>4</sup> La raison majeure était qu'il fallait souligner l'indépendance et la liberté de l'Église en face de la revendication totale de souveraineté de l'État moderne, analogiquement comme au temps de Grégoire VII (H.J. POTTMEYER, "Continuité et innovation dans l'ecclésiologie de Vatican II", in G. ALBERIGO, *Les Églises après Vatican II - Dynamique et prospectives* (Actes du colloque international de Bologne 1980), Théologie historique 61, Paris, Beauchesne 1981, p. 112-113).

caractère qu'a l'Église **d'être sujet historiquement agissant dans l'économie du salut**, devient une détermination ecclésiologique"<sup>5</sup>.

On comprend mieux ainsi et l'innovation et la continuité profonde<sup>6</sup> de Vatican II par rapport à Vatican I : **ce qui était dit réflexivement ici d'un seul (le successeur de Pierre, en qui se symbolise l'Église - *Ubi Petrus, ibi Ecclesia* -) est dit maintenant de la totalité : "l'Église est sujet comme totalité, comme Peuple de Dieu et comme sacrement du salut pour le monde. Dans la vision de Vatican II, l'être-sujet de l'Église se réalise comme communion de sujets"** (sont compris ici autant les individus que les éléments ecclésiaux structurels : collège épiscopal, Églises particulières)<sup>7</sup>. C'était nécessaire à la fois pour rééquilibrer Vatican I inachevé (providentiellement) à cause de la guerre de 1870, et "aussi parce que l'Évangile, dans un monde de domaines de vie autonomes et dans une société fondée sur le principe de l'autodétermination, **ne peut plus être transmis uniquement par les formes institutionnelles antérieures, mais seulement par des chrétiens qui vivent dans ces domaines de vie et sont conscients de leur responsabilité active et de leur mission**"<sup>8</sup>.

POTTMEYER ajoute une conséquence essentielle de cette nouvelle étape ecclésiologique où l'Église se découvre comme sujet : "Tandis qu'elle se comprenait depuis toujours comme fondée par Jésus-Christ, cette relation à son fondement est maintenant comprise par l'Église (...) comme un rapport à réaliser *d'une manière libre et responsable à son origine*" d'autant plus qu' "avec la conscience accrue de l'unité d'action sacramentelle du Christ et de l'Église qui parle et agit au nom et dans la personne du Christ, s'approfondit en même temps la connaissance de *la différence entre le Christ et l'Église*", **d'où l'appel fondamental et constant adressé à la personne Église "de la conversion, de l'orientation d'après la Parole de Dieu et de l'édification par l'action du Christ dans l'Esprit"**<sup>9</sup> ; "l'être-sujet croissant de l'Église comme totalité et des sujets dans l'Église **ne peut exister que dans un don toujours plus décisif au Christ**"<sup>10</sup>. Église, *semper purificanda* dont tous les membres sont appelés à la sainteté de leur consécration baptismale au service de leur vocation missionnaire.

C'est ce que Paul VI avait souhaité dans son discours d'ouverture de la 2<sup>e</sup> session du Concile :

20. *L'heure est venue*, Nous semble-t-il, où la vérité concernant l'Église du Christ doit de plus en plus être *explorée, ordonnée et exprimée*, non pas peut-être en ces formules solennelles qu'on nomme définitions dogmatiques, mais en des déclarations par lesquelles l'Église se dit à elle-même, dans un enseignement plus explicite et autorisé, **ce qu'elle pense d'elle-même (...)**

22. Nous croyons qu'en ce Concile œcuménique l'esprit de vérité suscitera plus de lumière chez ceux qui représentent l'Église enseignante et inspirera **une doctrine plus complète sur la nature de l'Église, de sorte que l'Épouse du Christ** se regardera en Lui comme en un miroir, et, dans un sentiment très vif d'amour, s'efforcera de découvrir en Lui sa propre forme, cette beauté qu'il veut pour elle resplendissante"<sup>11</sup>.

"Le concept de « communion » (*koinônia*) est sans aucun doute le concept clé pour interpréter l'ecclésiologie de Vatican II, celui qui résume le mieux les résultats qu'il a obtenus

---

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 111-112.

<sup>6</sup> Continuité au-delà de la simple reprise du dogme de la primauté de juridiction et de l'infaillibilité papales.

<sup>7</sup> H.J. POTTMEYER, *art. cit.*, p. 113.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 114.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 109.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 113.

<sup>11</sup> PAUL VI, *Discours d'ouverture de la deuxième session du Concile* (29.09.1963), DC 1410 (20.10.1963), col. 1345-1361, n° 19, 20 et 22.

dans sa doctrine ecclésiologique et dans le renouveau de l'Église. Le fait d'avoir centré la théologie du mystère de l'Église sur ce concept de la *koinônia* représente peut-être l'innovation la plus transcendante de Vatican II pour l'ecclésiologie postconciliaire et pour la vie de l'Église<sup>12</sup>. **Si l'ecclésiologie de communion s'est autant développée dans l'après-Concile (cf. "L'Église comprise comme communion", document de la Congrégation pour la doctrine de la foi), c'est le signe que l'Église a pris davantage conscience de son être de sujet, de personne : seule la personne, sujet libre et responsable, peut entrer en communion.** La demande d'une réflexion commune avec les autres Églises encore séparées sur l'exercice de la primauté du Pontife romain, lancée par Jean-Paul II<sup>13</sup>, primauté toute au service de la communion, doit être comprise dans ce contexte.

Pour entrer en communion, la personne doit **se recevoir de son origine**. Toutes les questions actuelles du *consensus Ecclesiae*, de la réception des documents magistériels, de la conception du sacrement de l'Ordre doivent s'enraciner fondamentalement dans la conscience de l'Église de *se recevoir elle-même du Christ*, vrai Dieu et vrai homme.

Enfin, si l'Église se reçoit, c'est pour **se donner** : c'était la finalité du Concile, se donner pour le salut et l'unité du genre humain. Jean-Paul II affirme dans son encyclique sur la mission, *Redemptoris missio*, que celle-ci n'en est qu'à ses débuts. Il est certain qu'un élan missionnaire renouvelé profitera beaucoup à l'ecclésiologie et résoudra un bon nombre de questions actuelles, car "la foi s'affermir lorsqu'on la donne" (*Redemptoris missio* n° 2) et la personne ne se trouve pleinement que par le don désintéressé d'elle-même (GS 24). L'Église qui se donne pour le salut du monde, telle est la perspective dans laquelle il nous faut aborder maintenant la lecture de Vatican II.

## II. Les objectifs des SS. Jean XXIII et Paul VI par rapport au Concile

Quand S. Jean XXIII ouvre solennellement le concile Vatican II, il présente d'abord les conciles antérieurs comme des « **flambeaux** » jalonnant l'histoire de l'Église catholique qui « font resplendir à tous les horizons la **lumière de la vérité** ». L'espérance du Pape est que les lumières de ce concile soient « une **source d'enrichissement spirituel** », qu'on puise en lui de nouvelles énergies afin que « les hommes, les familles, les nations tournent réellement leurs esprits vers les choses d'en-haut ». Dans l'expérience d'un « second Cénacle » — ailleurs Jean XXIII parlera d'une nouvelle Pentecôte — la tâche du Concile sera de conserver et de **présenter « d'une façon plus efficace » le dépôt sacré de la doctrine chrétienne**, cette doctrine qui « embrasse l'homme tout entier » et qui « est offert à tous les hommes de bonne volonté comme un riche trésor à leur disposition ». On le voit tout de suite : il n'y a aucune rupture avec la grande Tradition reçue en héritage, mais une attention aux temps présents qui, selon les mots du S. Père, « entraînent de **nouvelles situations, de nouvelles formes de vie et ouvrent de nouvelles voies à l'apostolat catholique** ». On n'est vraiment pas loin de la définition que donnera Jean-Paul II de la nouvelle évangélisation : nouvelle ardeur, nouvelles méthodes, nouvelle expression dans un monde qui a changé. Comme le dit Jean XXIII, « ce précieux trésor nous ne devons pas seulement le garder comme si nous n'étions préoccupés que du passé, mais nous devons nous mettre joyeusement, sans crainte, au travail qu'exige notre époque, en poursuivant la route sur laquelle l'Église marche depuis près de vingt siècles ». « Il faut que cette doctrine certaine et immuable, qui doit être

---

<sup>12</sup> A. ANTON, "L'ecclésiologie postconciliaire - Les attentes, les résultats et les perspectives pour l'avenir" in R. LATOURELLE, *Vatican II. Bilan et perspectives vingt-cinq ans après (1962-1987)*, coll. Recherches, nouvelle série, 17, Montréal-Paris, Bellarmin-Cerf, 1988, T. I, p. 420.

<sup>13</sup> Encyclique *Ut unum sint* (25.05.1995).

respectée fidèlement, soit **approfondie et présentée de la façon qui répond aux exigences de notre époque** [...] Il faudra attacher **beaucoup d'importance à cette forme** et travailler patiemment, s'il le faut, à son élaboration ; et on devra recourir à une façon de présenter qui correspond mieux à un **enseignement** de caractère **surtout pastoral** ». Enfin, soulignons un paragraphe de ce discours d'ouverture qui résume bien l'intention évangélisatrice du Pape et ses conséquences pour le monde :

L'Église catholique, en brandissant par ce Concile œcuménique le flambeau de la vérité religieuse au milieu de cette situation, veut être pour tous **une mère très aimante, bonne, patiente, pleine de bonté et de miséricorde** pour ses fils **qui sont séparés d'elle**. A l'humanité accablée sous le poids de tant de difficultés, elle dit comme S. Pierre au pauvre qui lui demandait l'aumône : « De l'argent et de l'or, je n'en ai pas, mais ce que j'ai, je te le donne : au nom de Jésus-Christ, le Nazaréen, marche » (Ac 3,6). Certes l'Église ne propose pas aux hommes de notre temps des richesses périssables, elle ne leur promet pas non plus le bonheur sur la terre, mais elle leur communique les biens de la grâce qui élèvent l'homme à la dignité de fils de Dieu et, par là, sont d'un tel secours pour rendre leur vie plus humaine en même temps qu'ils sont la solide garantie d'une telle vie. Elle ouvre les sources de sa doctrine si riche, (...). Et enfin, par ses fils, elle étend partout l'immensité de la charité chrétienne qui est le meilleur et le plus efficace moyen d'écartier les semences de discorde, de susciter la concorde, la juste paix et l'unité fraternelle de tous.

Cela nous pose une question à nous qui sommes après Vatican II, c'est-à-dire après l'ouverture de ces sources d'une doctrine si riche : où en sommes-nous dans l'appropriation de cette doctrine contenue dans Vatican II et reproposée dans son intégralité dans le CEC ? Ne sommes-nous pas encore trop des analphabètes en matière de catéchèse comme le faisait remarquer souvent Benoît XVI ?

Paul VI est élu pape le 21 juin 1963. Dès son premier message au monde, après avoir évoqué le rayonnement de la bonté et de l'amour de son prédécesseur, il affirme sa volonté nette de poursuivre le Concile et d'en faire la partie la plus importante de son pontificat. Il reprend le thème de la lumière déjà si présent dans le discours de Jean XXIII et qui sera repris comme titre de la Constitution sur l'Église *Lumen Gentium*, le Christ Lumière des nations. Je cite ce passage très important de son message : ce Concile

sera l'œuvre principale à laquelle Nous entendons consacrer toutes les énergies que le Seigneur nous a données **pour que l'Église catholique, qui brille dans le monde comme l'étendard levé sur toutes les nations lointaines (cf. Is 5,26), puisse attirer à elle tous les hommes** par sa majesté naturelle, par la jeunesse de son esprit, par la rénovation de ses structures, par la multiplicité de ses forces, venant de toute tribu, langue, peuple et nation (Ap 5,9). Ce sera la première pensée du ministère pontifical, pour que soit proclamé toujours plus haut à la face du monde que seulement dans l'Évangile de Jésus est le salut attendu et souhaité, « car il n'y a pas sous le ciel d'autre nom donné aux hommes par lequel ils doivent être sauvés » (Ac 4,12).

Il conclue ainsi son message : « Que sur le monde entier passe une flamme de foi et d'amour qui embrase tous les hommes de bonne volonté, en éclairant les voies de la collaboration réciproque et qui attire sur l'humanité encore et toujours l'abondance de la bienveillance divine, la force même de Dieu, sans l'aide de qui rien ne vaut, rien n'est saint ». **La volonté évangélisatrice de Paul VI est aussi claire que celle de Jean XXIII : ce qui est visé dans le Concile, c'est le renouveau de l'Église afin que par la lumière du Christ en elle, elle attire tous les hommes à Lui.**

Quand Paul VI ouvre la 2<sup>ème</sup> session du Concile le 29 septembre 1963, il reprend la grande intention de Jean XXIII : **présenter au monde la foi d'une façon plus efficace, et il ajoute, par une proclamation d'enseignements de type positif, d'intérêt vital de telle sorte qu'elle soit « parole génératrice de vie et d'action »**. On n'est vraiment pas loin de l'annonce du kérygme que le Pape François met tellement en application, c'est-à-dire d'une annonce directe du cœur de la foi : tu es aimé de Dieu, tu as péché, mais tu es sauvé de ton péché et de la mort par la mort et la Résurrection du Christ, convertis-toi à Lui, change de vie, accueille le don de l'Esprit Saint et rejoins son Église, tels sont les éléments principaux du kérygme. Paul VI insiste : le rôle du Magistère « n'est pas purement spéculatif ou négatif en ce Concile, il est nécessaire qu'il manifeste de plus en plus la force vivifiante du message du Christ qui a déclaré : 'les paroles que je vous ai dites sont esprit et elles sont vie' (Jn 6,63).

Au début de cette nouvelle session, Paul VI pose ces trois questions aux évêques où apparaît le thème de la marche, cher au Pape François : **d'où part notre marche ?** Quelle voie allons-nous suivre ? Et quelle fin donner à notre itinéraire ? Et il répond ainsi : « Trois questions capitales dans leur extrême simplicité, mais une seule réponse. Et ici, en cette heure solennelle, cette réponse, **nous devons la proclamer pour nous-mêmes et la faire entendre au monde qui nous entoure : c'est le Christ**, le Christ qui est notre principe, le Christ qui est notre voie et notre guide, le Christ qui est notre espérance et notre fin [...] Que sur cette assemblée ne brille d'autre lumière que le Christ, lumière du monde. Que nulle vérité ne retienne notre intérêt, hormis les paroles du Seigneur, notre Maître unique ! Qu'une seule inspiration nous dirige : le désir de lui être absolument fidèle ».

Après avoir invité les Pères à ce recentrage sur le Christ, Paul VI peut alors présenter en quatre points les buts principaux du Concile : **la connaissance de l'Église ou la conscience qu'elle prend d'elle-même, son renouveau, le rétablissement de l'unité et le dialogue de l'Église avec les hommes d'aujourd'hui**. On retrouvera ces quatre points dans *Lumen Gentium* avec des développements dans *Gaudium et spes* en ce qui concerne le dialogue et dans le Décret sur l'unité des chrétiens. Pour Paul VI, il est clair que favoriser la découverte de ce qu'est l'Église a pour but de susciter en elle, l'Épouse du Christ, « un sentiment très vif d'amour » pour Celui qui lui donne sa propre forme, « cette beauté qu'il veut pour elle resplendissante ». **Ainsi en se regardant dans le miroir du Christ, le renouveau de l'Église consistera à « se réformer, se corriger, s'efforcer de recouvrer cette conformité avec son divin Modèle », ce qui est « son devoir fondamental »**. « Bref, comme le dit le Pape, ce Concile tend à donner à l'Église ou à accroître en elle cette **splendeur de perfection et de sainteté, que seules l'imitation du Christ et l'union mystique avec lui, dans l'Esprit Saint, peuvent lui conférer** ». Donc, pas de renouveau **sans désir fort de sainteté**, nous verrons que cela est au cœur de *Lumen Gentium* et de la nouvelle évangélisation, pas d'étude profonde du Concile sans désir fort d'imiter le Christ et de nous unir intimement à Lui. Le 3<sup>ème</sup> objectif du Concile, toujours d'après Paul VI, sera l'unité des chrétiens. Ce concile, je cite, « tend à une œcuménicité qui voudrait être totale, universelle, au moins en désir, en prières, en préparation. Aujourd'hui c'est l'espérance, demain peut-être ce sera la réalité ». Puissions-nous souffrir comme ce Pape et les Papes successifs de la séparation des chrétiens au sein de l'unique Église du Christ qui, selon ses mots, est « son drame spirituel », un drame qui affecte le témoignage évangélique à rendre et donc aussi la force de et la crédibilité de l'évangélisation. Je pose simplement la question : est-ce aussi un drame pour nous ? La prière ardente du Christ « Qu'ils soient uns » est-elle notre prière, notre passion, notre action ? Passons au 4<sup>ème</sup> objectif assigné au concile par Paul VI : le dialogue avec le monde contemporain. Ce dialogue n'est ni mondain, ni plat, ni relativiste dans le sens où tout se vaut et qu'il faut parler pour parler, pire pour s'écouter parler ! En se différenciant et en se détachant de la société profane qui l'entoure (ce sont les mots de Paul VI), l'Église « **découvre et confirme sa vocation missionnaire qui est**

essentielle pour elle, et qui consiste, selon le mandat qu'elle a reçu, à annoncer **hardiment l'Évangile à tous les hommes**, quelle que soit leur condition ». Le dialogue de l'Église avec le monde doit être annoncé hardiment de l'Évangile et il se situe pour le Pape dans le charisme prophétique de la Pentecôte. « Comme Pierre [...] qui se sentit poussé à élever tout de suite la voix et à parler au peuple, **vous avez voulu tout d'abord vous occuper non pas de vos affaires mais de celles de la famille humaine, et engager le dialogue non pas entre vous mais avec les hommes** » dit Paul VI aux Pères conciliaires qui, dès le début du Concile, ont lancé « au monde un vibrant message de salutation, de fraternité et d'espérance ». Et il ajoute : « ce Concile se caractérise par l'amour, l'amour très large et pressant, l'amour qui pense aux autres avant de penser à soi, l'amour universel du Christ ». Paul VI développera ce thème du dialogue, « le **dialogue du salut** » dans sa première encyclique *Ecclesiam suam* publiée quelques mois plus tard et que je vous invite à méditer pour bien comprendre la notion de dialogue et la faire nôtre.

Paul VI termine son discours d'ouverture par ses mots : « A tous, l'Église adresse son message d'espérance ! A tous, elle souhaite et elle offre la lumière de vérité, de vie et de salut, parce que Dieu 'veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité' (1Tm 2,4) » L'intention évangélisatrice donnée au concile est on ne peut plus claire ! Nous allons voir maintenant que celle-ci parcourt les textes majeurs de Vatican II, avant de nous arrêter plus spécialement à *Lumen Gentium*.

### III. L'intention missionnaire de tous les textes du Concile

Quand Benoît XVI a annoncé la création d'un dicastère consacré à la nouvelle évangélisation, il a parlé de « la grande aspiration conciliaire à l'évangélisation du monde contemporain, une aspiration qui atteint son sommet dans le décret *Ad gentes*, mais qui **imprègne tous les documents de Vatican II** »<sup>14</sup>. Il est toujours intéressant de lire l'introduction et la conclusion d'un texte, car là l'idée-force de l'auteur apparaît au plus haut point. C'est ce que nous allons faire avec les 4 grandes constitutions de Vatican II et le décret missionnaire *Ad gentes*.

« **Le Christ est la lumière des peuples : réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église** (cf. Mc 16,15) » (LG 1). Ainsi commence la Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen Gentium* en faisant référence au commandement de Jésus en Mc 16,15 : « Allez dans le monde entier. Proclamez la Bonne Nouvelle à toute la création ». Quand on sait que LG est le centre autour duquel s'articulent les autres textes conciliaires... Cette Constitution se termine par un appel pressant à prier la Mère de Dieu afin que « toutes les familles des peuples [...] soient enfin heureusement rassemblés dans la paix et la concorde en un seul peuple de Dieu à la gloire de la Très Sainte et indivisible Trinité » (LG 69).

La **Constitution dogmatique sur la Révélation divine *Dei Verbum*** commence par l'annonce du kérygme : « En écoutant religieusement et proclamant avec assurance la parole de Dieu, le saint Concile fait sien cette parole de saint Jean : '**Nous vous annonçons la vie éternelle**, qui était auprès du Père et qui nous est apparue ...' (1Jn 1,2-3). L'objectif de tout ce document est la doctrine véritable sur la Révélation divine et sa transmission, afin que, je cite, « en entendant l'annonce du salut, **le monde entier** y croie, qu'en croyant il espère, qu'en espérant il aime » (DV 1). Dans l'épilogue du texte, le Concile souhaite que « 'la Parole

---

<sup>14</sup> Homélie des vêpres à S. Paul-hors-les-Murs le 28.06.2010.

de Dieu accomplisse sa course et soit glorifiée' (2Th 3,1) et que le trésor de la révélation confiée à l'Église **comble de plus en plus le cœur des hommes** » (DV 26).

Un des objectifs de la **Constitution sur la sainte Liturgie** affiché dès le préambule est de « fortifier **tout ce qui concourt à appeler tous les hommes dans le sein de l'Église** » (SC 1). Et dans le n° 2, on apprend que la liturgie « contribue au plus haut point à ce que les fidèles, par leur vie, expriment et **manifestent aux autres** le mystère du Christ et la nature authentique de la véritable Église » et « c'est d'une façon étonnante qu'elle fortifie leurs énergies **pour leur faire proclamer le Christ, et ainsi elle montre l'Église à ceux qui sont dehors comme un signal levé devant les nations, sous lequel les enfants de Dieu dispersés se rassemblent dans l'unité** jusqu'à ce qu'il y ait une seule bergerie et un seul pasteur » (SC 2).

Dans *Gaudium et spes*, la Constitution sur l'Église dans le monde de ce temps, le Concile « n'hésite pas à s'adresser maintenant, non plus aux seuls fils de l'Église et à tous ceux qui se réclament du Christ, mais **à tous les hommes**. A tous, il veut exposer comment il envisage la présence et l'action de l'Église dans le monde d'aujourd'hui » (GS 2). Par cette adresse à tous, **GS est missionnaire en acte. Or, il n'y a pas d'évangélisation sans un intérêt passionné de l'autre, sans chercher à le connaître et à le comprendre, bref il n'y a pas d'évangélisation sans l'amour de celui à qui on s'adresse en faisant siens ses joies et ses espoirs, ses tristesses et ses angoisses. Il en va ainsi du rapport de l'Église au monde.** A l'exemple du Christ « venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité, pour sauver, non pour condamner, pour servir, non pour être servi » (GS 3), l'Église veut dialoguer avec l'humanité sur les différents problèmes qui l'affectent, par quels moyens ? « **En les éclairant à la lumière de l'Évangile et en mettant à la disposition du genre humain sa puissance salvatrice** » (GS 3). Dans cette Constitution, l'Église pratique et élabore un vrai dialogue avec l'humanité, un dialogue qui cherche à la connaître, à recevoir d'elle, à l'aimer et pour cela n'hésite pas à lui faire part de la lumière donnée par l'Évangile. C'est le fameux « dialogue du salut » de Paul VI mis en acte. Et effectivement à la fin chaque partie de GS que ce soit sur la condition humaine, la personne humaine, la communauté humaine, l'activité humaine, l'Église annonce constamment sa foi dans le Christ en montrant comment celle-ci peut aider le monde dans toutes ces questions.

Dans sa conclusion générale, la Constitution pastorale, après avoir demandé à tous les chrétiens d'unir leurs énergies et de collaborer « avec empressement et fraternellement au service de la famille humaine, appelée à devenir dans le Christ Jésus la famille des enfants de Dieu » (92), affirme :

Ce ne sont pas ceux qui disent "Seigneur, Seigneur !" qui entreront dans le royaume des cieux, mais ceux qui font la volonté du Père et qui, courageusement, agissent. Car la volonté du Père est qu'en tout homme nous reconnaissons le Christ notre frère et que nous nous aimions chacun pour de bon, en action et en parole, **rendant ainsi témoignage à la vérité. Elle est aussi que nous partageons avec les autres le mystère d'amour du Père céleste.** C'est de cette manière que les hommes répandus sur toute la terre seront provoqués à une ferme espérance, don de l'Esprit, afin d'être finalement admis dans la paix et le bonheur suprêmes, dans la patrie qui resplendit de la gloire du Seigneur (93).

Je laisse maintenant de côté les autres décrets et déclarations du Concile qui se greffent tous d'une manière ou d'une autre sur le grand arbre qu'est LG, pour parcourir rapidement le Décret sur l'activité missionnaire de l'Église *Ad Gentes*. C'est en lui que nous découvrirons plus précisément ce qui a ouvert la porte à la nouvelle évangélisation.

Commençant par rappeler la définition de l'Église dans LG comme « sacrement universel du salut » (LG 48), AG affirme que celle-ci, « en vertu des exigences intimes de sa



propre catholicité et obéissant au commandement de son fondateur (cf. Mc 16,16), est **tendue de tout son effort** vers la prédication de l'Évangile à tous les hommes ». A travers de **nouvelles conditions** pour l'humanité, l'Église est même appelée aujourd'hui « de façon plus pressante à sauver et à rénover toute créature, afin que tout soit restauré dans le Christ [...] » Le Concile, selon ses mots, « veut rassembler les forces de tous les fidèles pour que le peuple de Dieu, s'avançant par la porte étroite de la croix, étende partout le règne du Christ Seigneur [...] et qu'il prépare les voies à son avènement » (AG 1). Oui, c'est bien tous les fidèles et pas uniquement ceux qui appartiennent à un institut missionnaire. Où en sommes-nous aujourd'hui dans l'obéissance au commandement missionnaire du Christ ? Où en sommes-nous dans la docilité à l'Esprit Saint qui fait jaillir en nous la charité qui nous pousse à désirer le salut de tous ?

AG commence par affirmer que l'activité missionnaire de l'Église « est unique et la même, partout, en toute situation, bien qu'elle ne soit pas menée de la même manière du fait des circonstances » (AG 6). Cette unité de mission invite à réfléchir sérieusement sur ce qu'elle est et elle nous préserve en même temps de la jalousie ou d'une comparaison malsaine entre différentes œuvres missionnaires ou entre générations. Dans un passé lointain et récent, l'Église en France a toujours été à la pointe de cette activité. Alors continuons !

« La fin propre de cette activité missionnaire, c'est l'évangélisation et l'implantation de l'Église dans les peuples ou les groupes humains dans lesquels elle n'a pas encore été enracinée » (AG 6) D'abord on assiste au début ou à la plantation d'une Église, ce qui s'est passé pour nous ici à Metz au 3<sup>ème</sup> s. avec S. Clément. Puis l'Église implantée connaît une phase de nouveauté ou de jeunesse, c'est la raison pour laquelle on appelle par exemple les Églises implantées en Afrique noire des jeunes Église, elles ont un peu plus d'un siècle. Le Décret ajoute : « Quand tout cela est accompli, l'action missionnaire de l'Église ne cesse pas pour autant : le devoir incombe aux Églises particulières déjà formées de la continuer et de prêcher l'Évangile à tous ceux qui sont encore au-dehors » (AG 6). On voit poindre ici ce qui sera l'appel à la nouvelle évangélisation qui vise tant ceux qui sont encore au-dehors (pensons par exemple à tous les musulmans de notre pays qui ont droit aussi à l'annonce de l'Évangile) que ceux qui étaient au-dedans et ne le sont plus vraiment, au moins visiblement. Le passage qui suit est encore plus clair : « En outre, il n'est pas rare que les groupes humains parmi lesquels l'Église existe, ne soient complètement transformés pour des raisons diverses ; **des situations nouvelles peuvent en résulter. L'Église doit alors examiner si ces situations exigent de nouveau une activité missionnaire** » (AG 6). C'est effectivement la situation nouvelle de nos sociétés qui ne peuvent plus être considérées comme chrétiennes qui a amené le bx Pape Jean-Paul II à lancer l'appel à la nouvelle évangélisation pendant tout son pontificat.

Évangéliser pour l'Église n'est pas une option ou un appel adressé à certains, c'est une nécessité dit AG 7. « A tout disciple du Christ incombe pour sa part la charge de répandre la foi » (AG 23). Et encore plus fort au n° 35 : « **L'Église étant tout entière missionnaire, et l'œuvre de l'évangélisation étant le devoir fondamental du peuple de Dieu**, le saint Concile invite tous les chrétiens à une **profonde rénovation intérieure** ». On ne doit pas attendre d'être appelé par son curé, c'est grâce au baptême, à la confirmation et à l'Eucharistie du Christ, que « tous les fidèles sont obligés de coopérer à l'expansion et au développement de son Corps, pour l'amener le plus vite possible à sa plénitude *Ep 4,13* » (AG 36). Nous pouvons être pris de vertige. Comment faire ? Le Concile répond : notre « premier et plus important devoir pour la diffusion de la foi, c'est de vivre profondément (notre) vie chrétienne » (AG 36). Et chacun doit collaborer à l'Évangile « selon ses possibilités, ses moyens, son charisme et son ministère *1Co 3,10* ; tous par conséquent, ceux qui sèment et ceux qui moissonnent *Jn 4,37*, ceux qui plantent et ceux qui arrosent, il faut qu'ils soient un

*I Co 3,8*, afin que, tendant tous librement et de manière ordonnée à la même fin, ils dépensent leurs forces d'un même cœur pour la construction de l'Église » (AG 28).

Le décret passe alors en revue les différentes catégories de fidèles :

D'abord les évêques comme successeurs du collège des Apôtres : « Le commandement du Christ de prêcher l'Évangile à toute créature *Mc 16,15* les atteint **premièrement et directement** [...] ». Ils sont tenus de susciter, de faire avancer et de diriger l'œuvre missionnaire, de rendre présent l'esprit et l'ardeur missionnaire du Peuple de Dieu **afin que le diocèse tout entier devienne missionnaire** (AG 38).

Au sujet des prêtres, d'abord ils « doivent estimer à haut prix l'apostolat difficile des laïcs ; ils doivent former les laïcs pour que, comme membres du Christ, ils prennent conscience de leur responsabilité à l'égard de tous les hommes ; ils doivent **les instruire profondément** dans le mystère du Christ, les **introduire aux méthodes pratiques**, être **avec eux dans les difficultés** » (AG 21). Les prêtres « doivent donc comprendre à fond que leur vie a été consacrée aussi au service des missions [...] Dans leur charge pastorale, ils stimuleront et entretiendront parmi les fidèles le zèle pour l'évangélisation du monde » (AG 39).

Les instituts de vie consacrée contemplative et active sont loués par le Concile pour leur « très grande part dans l'évangélisation du monde ». Vatican II reconnaît la « très grande importance des instituts de vie contemplative dans la conversion des âmes » (AG 40).

Au sujet des laïcs :

L'Évangile ne peut s'enfoncer profondément dans les esprits, dans la vie, dans le travail d'un peuple, sans la présence active des laïcs [...] **Leur principal devoir à eux, hommes et femmes, c'est le témoignage du Christ, qu'ils doivent rendre par leur vie et leurs paroles dans leur famille, dans leur groupe social, dans leur milieu professionnel.** [...] Ils doivent aussi répandre la foi du Christ parmi ceux auxquels ils sont liés par la vie et la profession ; cette obligation s'impose d'autant plus que le plus grand nombre des hommes ne peuvent entendre l'Évangile et connaître le Christ **que par les laïcs proches d'eux** (21).

Grande et essentielle est la mission et la responsabilité des laïcs dans l'évangélisation !

Pour terminer cette partie consacrée à l'intention missionnaire du Concile, voici une petite synthèse qui montre l'unité entre eux des quatre constitutions et du décret missionnaire : **Par le Verbe de Dieu (*Dei Verbum*), le Christ, l'Église accueille la Révélation de Dieu et d'elle-même (*Lumen Gentium*), elle y répond en se donnant à Lui par la foi et dans la prière (*Sacrosanctum concilium*) ; et par son renouveau dans la sainteté (LG chap. V), elle en témoigne dans le monde et pour le monde (*Gaudium et Spes* et *Ad gentes*).**

C'est bien l'appel à la sainteté qui constitue l'axe central de LG, nous allons le voir maintenant en étudiant le mouvement de cette Constitution sur l'Église.

#### **IV. La Constitution sur l'Église et sa cohérence interne : « Répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église » (LG 1)**

Un texte conciliaire est élaboré de la manière suivante : une commission prépare un projet faisant la synthèse de tous les éléments envoyés par les évêques. Puis c'est ce projet ou schéma que les Pères du Concile discutent, amendent, améliorent. Mgr Philips, théologien de

Louvain, dans son livre en 2 tomes *L'Église et son mystère au 2<sup>ème</sup> Concile du Vatican*, le meilleur commentaire sur LG (il fut un des secrétaires de la rédaction du texte), affirme que dès le départ la question centrale pour les Pères est celle-ci : « **Église de Dieu que dis-tu de toi-même ? Quelle est ta profession de foi sur ton être et sur ta mission ?** » (*op. cit.*, 15). Le projet initial qui était en 11-12 chap. sans beaucoup de liens entre eux va être profondément modifié et surtout très bien articulé. Mgr Gérard Huyghe, évêque d'Arras, demande que le texte fasse « apparaître une Église toute pénétrée d'esprit évangélique, c'est-à-dire d'un esprit ouvert et universaliste, d'un esprit missionnaire, d'un esprit d'humilité et de service.

**'Un esprit ouvert et vraiment catholique. Nous ne vivons plus en chrétienté. Les évêques se sentent responsables des incroyants comme des croyants. Et tous, collégalement, ils se sentent responsables du monde entier'.**

**'Un esprit missionnaire. Le souci de ceux qui sont loin est notre préoccupation première.** Et il est insuffisant de traiter de l'esprit missionnaire dans un chapitre spécial ; c'est chaque page du schéma qui devrait exprimer ce souci. Car l'Église n'est pas seulement une société qui protège ses fidèles de l'erreur ; elle est une communauté ouverte à de nouveaux fils, **un corps en croissance perpétuelle.**

**'Un esprit d'humble dévouement et de service.** L'Église est présentée dans le schéma comme une puissance qui veut soumettre toutes les nations à son service. Cet esprit juridique et dominateur n'était pas celui du Christ »<sup>15</sup>.

Venons-en au mouvement proprement missionnaire de LG. Je vous rappelle les titres des huit chapitres dans l'ordre : 1. le mystère de l'Église ; 2. le Peuple de Dieu ; 3. la constitution hiérarchique de l'Église et spécialement l'épiscopat ; 4. les laïcs ; 5. l'appel universel à la sainteté dans l'Église ; 6. les religieux ; 7. le caractère eschatologique de l'Église en marche et son union avec l'Église du ciel ; 8. la bienheureuse Vierge Marie Mère de Dieu dans le mystère du Christ et de l'Église. On part du mystère et on revient au mystère. L'Église vient de la Trinité et y retourne avec les hommes rassemblés en elle. Je dois au P. Albert Chapelle et à Sr Noëlle Hausman d'avoir découvert ce mouvement d'*exitus – reditus*, de sortie et de retour à la Trinité si caractéristique de l'Évangile de S. Jean où Jésus vient du Père et retourne au Père ou encore de la Somme de Théologie de S. Thomas d'Aquin, voire de toute la Tradition chrétienne. L'Église, Corps mystique du Christ, vient du Mystère de Dieu, la TS Trinité (chap. I). Elle est envoyée dans le monde comme Peuple de Dieu en marche, en pèlerinage (chap. II), appelé à témoigner de Dieu, ce Mystère d'Amour, de Lumière et de Vie qu'elle porte. C'est pourquoi elle est une réalité sacramentelle : elle révèle et opère dans la force de l'Esprit ce mystère d'union à Dieu et d'unité des hommes qu'elle est dans le Christ (cf. LG 1). Dans ce peuple, et pas au-dessus ou à côté de lui, on trouve la hiérarchie (chap. III) dont la mission est tout entière de service, grâce au signe fort du diaconat permanent restauré : ainsi, le sacerdoce ministériel est au service du sacerdoce prophétique et royal des baptisés afin qu'enseignés, nourris, sanctifiés et conduits par le Christ-Pasteur et ses ministres, les laïcs (chap. IV) s'offrent à Dieu et évangélisent le monde en rendant présent le témoignage du Christ au cœur des réalités temporelles (leur famille, leurs amis, leurs professions, leurs associations, leurs loisirs...) et conseillent les pasteurs. Ce témoignage sera de plus en plus transparent du Christ et fécond dans la mesure où tous ensemble nous faisons effort pour devenir des saints (chap. V), c'est-à-dire participer davantage à la sainteté de Dieu déposée en nous au baptême et signifiée dans tous les conseils donnés par Jésus dans l'Évangile. Là est la fine pointe de LG. De cette sainteté, de cette présence du Royaume parmi nous les religieux (chap. VI) sont un signe privilégié et fort.

---

<sup>15</sup> Cité par G. PHILIPS, *op. cit.*, T. I, 19 (pour le texte complet cf. DC, année 1963, col. 42).

Ceux-ci nous montrent que nous sommes tous faits pour Dieu, pour nous unir à Lui et ne pas nous contenter de ce monde qui passe. Effectivement, l'Église de la terre est déjà unie à l'Église du ciel dans la communion des saints (chap. VII) et regarde vers la Vierge Marie (chap. VIII), son icône achevée, l'étoile de la nouvelle évangélisation comme l'a appelée Jean-Paul II et compte ardemment sur sa prière pour rassembler tous les hommes dans le Cœur brûlant d'Amour de la TS Trinité.

On peut encore se demander : pourquoi avoir distingué le mystère de l'Église et le Peuple de Dieu ? C'est effectivement une seule réalité, mais 'Peuple de Dieu' « décrit davantage l'Église dans son développement historique et dans son extension universelle »<sup>16</sup>, c'est-à-dire dans sa nature essentiellement missionnaire, comme le dira Paul VI dans *Evangelii nuntiandi* en 1975 : « **Évangéliser est en effet la grâce et la vocation propre de l'Église, son identité la plus profonde. Elle existe pour évangéliser...** » (EN 14). LG 13 dit que « tous les hommes sont appelés à l'unité catholique du Peuple de Dieu ». 'Peuple de Dieu' signifie aussi le rapport de continuité et d'accomplissement avec le peuple élu de la 1<sup>ère</sup> Alliance, Israël, dont la mission est de porter le Nom divin et d'être témoin du Dieu Un. Il s'agit finalement du Peuple sacerdotal qui, pour l'apôtre Pierre, est chargé d'annoncer les merveilles de Celui qui nous a appelés des ténèbres à son admirable lumière (cf. 1P 2,9). Le chapitre sur le Peuple de Dieu se termine ainsi : « l'Église unit prière et travail pour que le monde entier dans tout son être soit transformé en peuple de Dieu, en Corps du Seigneur et temple du Saint-Esprit... » C'est l'occasion pour chacun de nous de voir où il en est dans cette prière et ce travail.

Le Pape François insiste aujourd'hui sur cette notion de **peuple de Dieu**, en marche dans l'histoire et dans le monde, notion bien plus biblique et dynamique que la « société parfaite » antéconciliaire. Prenons l'exemple d'une belle procession aux flambeaux suivant le S. Sacrement, la Croix ou le cierge pascal, avec des instrumentistes, où tout le monde chante unanimement de superbes chants de louange au cœur d'une ville... Des passants pas nécessairement chrétiens vont poser des questions, s'agréger quelques instants ou plus longuement à la procession, des personnes engagées dans la procession sortiront pendant quelques minutes pour leur expliquer ce qui se passe, annoncer quelques éléments du kérygme ; le prêtre va présider la procession devant ou confesser derrière ou aller à la rencontre des passants ... Voici une petite image de l'Église comme peuple de Dieu en marche qui révèle la lumière du Christ, la beauté du règne de Dieu dont l'Église est le germe et le commencement ici-bas, qui va à la rencontre, qui n'exclut personne ...

Attention, quand on parle de « peuple de Dieu », on n'est pas dans une conception politique ou démocratique. D'ailleurs la bible grecque a choisi très majoritairement le terme *laos* pour traduire l'hébreu *'am* et non *dèmos*, les autres nations étant appelées *goyim* ou *ethnè*. Il s'agit du peuple qui appartient à Dieu (cf. Jr 31,31-34 ; 1P 2,9-10). Il faudrait relire tout le n°9 du chap. 2 de LG. Le chef de ce peuple messianique, c'est le Christ ; sa condition, c'est la liberté et la dignité des fils de Dieu ; sa loi, c'est le commandement nouveau d'aimer comme le Christ lui-même nous a aimés ; sa finalité, c'est le Royaume de Dieu inauguré sur la terre par Dieu même. Souvent un petit troupeau qui « constitue cependant pour tout l'ensemble du genre humain le germe le plus fort d'unité, d'espérance et de salut ». Il est dans les mains du Christ l'instrument de la rédemption de tous les hommes, il est envoyé au monde entier comme sel de la terre et lumière du monde.

Après avoir ainsi décrit le peuple de Dieu, LG 10 scrute ce que sont les baptisés au plus profond d'eux-mêmes : « par la régénération et l'onction du Saint-Esprit, ils sont **consacrés en demeure spirituelle et en sacerdoce saint, pour offrir**, par toutes les activités

---

<sup>16</sup> *Ibid.*, T. I, 51.

du chrétien, autant de sacrifices spirituels, et proclamer les merveilles de celui qui des ténèbres les a appelés à son admirable lumière (cf. 1P 2,4-10) ». La conséquence en est : **les disciples du Christ persévèrent dans la prière et la louange de Dieu ; s'offrent en victimes vivantes, saintes, agréables à Dieu ; portent témoignage du Christ ; et rendent raison de leur espérance.** La fin du n°10 distingue le sacerdoce commun des baptisés et le sacerdoce ministériel ou hiérarchique des pasteurs en indiquant leur **participation** commune à celui du Christ, unique grand-prêtre, et leur ordination l'un à l'autre dans l'Eucharistie. Toute synodalité est ainsi à comprendre dans cette conjonction active à l'offrande eucharistique puisque c'est elle qui recueille le don de soi de chaque baptisé et qui est offerte par le prêtre, en la personne du Christ Tête, et par l'assemblée comme Corps du Christ. Toute synodalité doit être vécue dans cet Acte qui manifeste et réalise le plus grand Amour, celui de donner sa vie pour ses amis. Le n°11 s'étend sur l'exercice du sacerdoce commun dans la réception des sacrements et la mise en œuvre de ce qu'ils signifient.

Le n°12 en vient à la participation à la charge ou fonction (*munus*) prophétique du Christ : rendre témoignage par une vie de foi et de charité. Puis vient cette nouveauté de **l'infailibilité de l'ensemble des fidèles dans ce qui est à croire** et qui étend celle de Vatican I réservée au Pape : « la totalité universelle (*universitas*) des fidèles, ayant l'onction qui vient du Saint (1Jn 2,20.27), ne peut se tromper dans ce qui est à croire (*in credendo*) ; ce don particulier qu'elle possède, elle le manifeste par le moyen du sens surnaturel de la foi (*sensu fidei*) qui est celui du peuple tout entier, lorsque 'des évêques jusqu'aux derniers des fidèles laïcs', **elle apporte aux vérités concernant la foi et les mœurs un consentement universel** ». C'est ce que Mgr Philips appelle l'infailibilité passive du peuple de Dieu. Grâce à ce sens de la foi, fruit de l'ES et sous la conduite du Magistère, « le peuple de Dieu s'attache indéfectiblement à la foi transmise aux saints une fois pour toute (cf. Jude 3), il y pénètre plus profondément par un jugement droit et la **met plus pleinement en application dans la vie** ».

Ce paragraphe est cher au Pape François. Voici comment il le commente :

« 'Chaque baptisé, quelle que soit sa fonction dans l'Église et le niveau d'instruction de sa foi, est un sujet actif de l'évangélisation, et il serait inadéquat de penser à un schéma d'évangélisation utilisé pour des acteurs qualifiés, où le reste du peuple fidèle serait seulement destiné à bénéficier de leurs actions' (EG 120). Le *sensu fidei* empêche une séparation rigide entre *Ecclesia docens* et *Ecclesia discens*, **puisque le Troupeau possède aussi son propre 'flair' pour discerner les nouvelles routes que le Seigneur ouvre à l'Église** » (discours pour la commémoration du 50<sup>e</sup> anniversaire du synode des évêques, 17.10.2015).

Le Pape François apporte une dimension active à l'infailibilité du peuple de Dieu, en matière d'évangélisation. De fait, les routes nouvelles flairées par les baptisés ne concernent pas la foi et les mœurs, **mais bien celles d'une évangélisation plus profonde et plus efficace.**

Le n°12 se termine par tout un paragraphe sur les **charismes**, à distinguer des autres dons de sanctification qu'offre l'ES à l'Église, càd des sacrements, des ministères et des vertus. Il reprend la catéchèse de S. Paul en (1Co 12, 7-11) sur les charismes comme dons faits par l'ES parmi les fidèles en vue du bien commun de l'Église, grâces spéciales, des plus éclatantes aux plus simples et aux plus largement diffusées, qui rendent apte et disponible pour assumer les diverses charges et offices utiles au renouvellement et au développement de l'Église. C'est aux pasteurs de porter un jugement sur l'authenticité de ces dons et leur juste usage, tout en veillant à ne pas éteindre l'Esprit, mais à tout éprouver pour retenir ce qui est bon (cf. 1Thess. 5, 12.19-21).

Les n°13 à 16 traitent de **la catholicité du nouveau peuple de Dieu dont tous les hommes sont appelés à faire partie** ..., la nécessité de l'Église moyennant la foi et le

baptême pour le salut, les liens de l'Église aux chrétiens non catholiques, aux non chrétiens qui sont ordonnés au peuple de Dieu tout en mentionnant la possibilité d'arriver au salut pour celui qui, ignorant l'Évangile du Christ et son Église, cherche Dieu d'un cœur sincère et s'efforce sous l'influence de sa grâce d'agir de façon à accomplir sa volonté telle que leur conscience la leur révèle. Le n°17, naturellement, clôt ce chap. 2 en rappelant le solennel commandement missionnaire du Christ.

Le **chap. IV traite des laïcs**. Il invite d'abord les pasteurs à prendre soin d'eux et à reconnaître les services (*ministraciones*) et les grâces propres à ceux-ci « de telle sorte que tout le monde à sa façon et dans l'unité apporte son concours à l'œuvre commune ». Puis est cité Ep 4,15-16 : « *Au contraire, en vivant dans la vérité de l'amour, nous grandirons pour nous élever en tout jusqu'à celui qui est la Tête, le Christ. Et par lui, dans l'harmonie et la cohésion, tout le corps poursuit sa croissance, grâce aux articulations qui le maintiennent, selon l'énergie qui est à la mesure de chaque membre. Ainsi le corps se construit dans l'amour.* »

Une définition du laïcat = les fidèles « qui, étant incorporés au Christ par le baptême, intégrés au Peuple de Dieu, et participants à leur manière de la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ, exercent pour leur part, dans l'Église et dans le monde, la mission qui est celle de tout le peuple chrétien. »

« Le **caractère séculier** est le caractère propre et particulier des laïcs. (...) La vocation propre des laïcs consiste à **chercher le règne de Dieu précisément à travers la gérance des choses temporelles qu'ils ordonnent selon Dieu**. Ils vivent au milieu du siècle, c'est-à-dire engagés dans tous les divers devoirs et travaux du monde, dans les conditions ordinaires de la vie familiale et sociale dont leur existence est comme tissée. À cette place, ils sont appelés par Dieu pour **travailler comme du dedans à la sanctification du monde, à la façon d'un ferment**, en exerçant leurs propres charges sous la conduite de l'esprit évangélique, et **pour manifester le Christ aux autres, avant tout par le témoignage de leur vie, rayonnant de foi, d'espérance et de charité**. C'est à eux qu'il revient, d'une manière particulière, d'éclairer et d'orienter toutes les réalités temporelles auxquelles ils sont étroitement unis, de telle sorte qu'elles se fassent et prospèrent constamment selon le Christ et soient à la louange du Créateur et Rédempteur. » (n°31)

« **Commune est la dignité des membres du fait de leur régénération dans le Christ ; commune la grâce d'adoption filiale ; commune la vocation à la perfection ; il n'y a qu'un salut, une espérance, une charité indivisible (...)** **Quant à la dignité et à l'activité commune à tous les fidèles dans l'édification du Corps du Christ, il règne entre tous une véritable égalité**. (...) Ainsi, dans la diversité même, tous rendent témoignage de l'admirable dignité qui règne dans le Corps du Christ : en effet, la diversité même des grâces, des ministères et des opérations contribue à lier les fils de Dieu en un tout. Car « tout cela, c'est l'œuvre d'un seul et même Esprit » (1 Co 12, 11). » (32)

L'apostolat : « L'apostolat des laïcs est une participation à la mission salutaire elle-même de l'Église : à cet apostolat, tous sont destinés par le Seigneur lui-même **en vertu du baptême et de la confirmation**. Les sacrements, surtout la sainte Eucharistie, communiquent et entretiennent cette charité envers Dieu et les hommes, qui est l'âme de tout l'apostolat. Les laïcs sont appelés tout spécialement **à assurer la présence et l'action de l'Église dans les lieux et les circonstances où elle ne peut devenir autrement que par eux le sel de la terre** [113]. Ainsi, tout laïc, en vertu des dons qui lui ont été faits, constitue **un témoin et en même temps un instrument vivant de la mission de l'Église elle-même**, « à la mesure du don du Christ » (Ep 4, 7) » (33).

Benoît XVI, cité aux journées diocésaines : « **tous dans l'Église sont coresponsables de l'être et de l'agir de l'Église** » et pas seulement 'collaborateurs du curé'.

« En plus de cet apostolat, qui concerne tous les fidèles, les laïcs **peuvent en outre, de diverses manières, être appelés à coopérer plus immédiatement avec l'apostolat de la hiérarchie** [114], à la façon de ces hommes et de ces femmes qui étaient des auxiliaires de l'apôtre Paul dans l'Évangile, et, dans le Seigneur, dépensaient un grand labeur (cf. *Ph* 4, 3 ; *Rm* 16, 3 s.). En outre, ils ont en eux une aptitude à être assumés par la hiérarchie en vue de certaines fonctions ecclésiastiques à but spirituel. » (33)

« toutes leurs activités, leurs prières et leurs entreprises apostoliques, leur vie conjugale et familiale, leurs labours quotidiens, leurs détente d'esprit et de corps, si elles sont vécues dans l'Esprit de Dieu, et même les épreuves de la vie, pourvu qu'elles soient patiemment supportées, tout cela devient « offrandes spirituelles, agréables à Dieu par Jésus Christ » (cf. *I P* 2, 5), et dans la célébration eucharistique, rejoint l'oblation du Corps du Seigneur pour être offert en toute piété au Père. **C'est ainsi que les laïcs consacrent à Dieu le monde lui-même, rendant partout à Dieu par la sainteté de leur vie un culte d'adoration** » (34).

35 : participation des laïcs à la fonction prophétique du Christ et au témoignage

36 : participation au service royal

37 : relation à la hiérarchie. « Les laïcs, comme tous les chrétiens, ont le droit de recevoir en abondance des pasteurs sacrés les ressources qui viennent des trésors spirituels de l'Église, en particulier les secours de la Parole de Dieu et des sacrements [117]; **ils ont le droit de s'ouvrir à ces mêmes pasteurs avec toute la liberté et la confiance qui conviennent à des fils de Dieu et à des frères dans le Christ de leurs besoins et de leurs vœux. Dans la mesure de leurs connaissances, de leurs compétences et de leur situation, ils ont la faculté et même parfois le devoir de manifester leur sentiment en ce qui concerne le bien de l'Église** [118]. Cela doit se faire, le cas échéant, par le moyen des institutions que l'Église a établies pour cela, et toujours dans la sincérité, le courage et la prudence, avec le respect et la charité qu'on doit à ceux qui, en raison de leurs charges sacrées, tiennent la place du Christ. »

« Les pasteurs, de leur côté, doivent **reconnaître et promouvoir la dignité et la responsabilité des laïcs dans l'Église ; ayant volontiers recours à la prudence de leurs conseils, leur remettant avec confiance des charges au service de l'Église, leur laissant la liberté et la marge d'action, stimulant même leur courage pour entreprendre de leur propre mouvement**. Qu'ils accordent avec un amour paternel attention et considération dans le Christ aux essais, vœux et désirs proposés par les laïcs [119], qu'ils respectent et reconnaissent la juste liberté qui appartient à tous dans la cité terrestre. »

La fin du n°37 indique la pertinence de la synodalité, sans la nommer : « **De ce commerce familial entre laïcs et pasteurs il faut attendre pour l'Église toutes sortes de biens** : par là en effet s'affirme chez les laïcs le sens de leurs responsabilités propres, leur ardeur s'entretient et les forces des laïcs **viennent plus facilement s'associer à l'action des pasteurs**. Ceux-ci, avec l'aide de l'expérience des laïcs, sont mis en état de juger plus distinctement et plus exactement en matière spirituelle aussi bien que temporelle, et c'est **toute l'Église qui pourra ainsi, renforcée par tous ses membres, remplir pour la vie du monde plus efficacement sa mission**. »

## V. (La présence à Vatican II et après d'un certain Karol Wojtyła)

Je m'inspire ici principalement du travail génial et prophétique du P. Mario St-Pierre (diocèse de Québec) qui depuis au moins 25 ans étudie d'un point de vue théologique la nouvelle évangélisation, ses sources et ses applications<sup>17</sup>.

Voici ce que Jean-Paul II a confié dans son livre *Entrez dans l'espérance* : « J'ai eu la chance singulière de participer au Concile du premier au dernier jour. Cela n'est pas toujours allé de soi car les autorités communistes de mon pays m'accordaient comme un privilège, soumis à l'arbitraire de leur bon vouloir, le droit de me rendre à Rome. Si donc, dans ces conditions, il m'a été donné de participer au Concile dans sa totalité, on peut y discerner à juste titre **une grâce particulière de Dieu** » (p. 236, éd. Pocket). Deux pages après, il déclare : « **la 'nouvelle évangélisation' a sa source dans Vatican II**. Le Concile marque indiscutablement le début d'une ère nouvelle dans l'histoire de l'humanité, et aussi dans l'histoire de l'Église » (p. 238). Et il ajoute : nous avons besoin de Vatican II, je cite, pour « relancer dans l'unité la plus large possible la mission évangélique de l'Église au seuil du 3<sup>ème</sup> millénaire » (p. 241).

Rentré dans son diocèse, le jeune archevêque de Cracovie veut y appliquer le Concile et écrit un livre qui donne les principes de cette application *Aux sources du renouveau*<sup>18</sup>. Il donne comme principe de base, comme postulat fondamental de cette mise en œuvre de Vatican II **l'enrichissement de la foi**<sup>19</sup>. Ce principe de l'enrichissement de la foi permet de tenir ensemble le caractère pastoral et doctrinal du Concile que, malheureusement, souvent on oppose. L'Église, en exprimant la conscience qu'elle a d'elle-même nous livre la foi telle qu'elle s'est enrichie au long de la Tradition et ce Concile va permettre l'enrichissement de la foi par son annonce à tous. Cela rejoint la thèse de Karol Wojtyła philosophe : la personne se révèle et s'accomplit par son acte propre<sup>20</sup>. Appliqué à l'Église, cela devient : la Personne-Église se révèle et s'accomplit ou s'enrichit par son acte propre qui est d'évangéliser en témoignant. Ce processus d'enrichissement de la foi s'opère dans l'attitude **d'abandon de soi à Dieu** qui équivaut, dit Wojtyła, à l'attitude missionnaire, puisque s'abandonner à Dieu, Père, Fils et Saint Esprit, c'est participer à la mission des Personnes divines ou, dit en d'autres mots, c'est accueillir par la foi **le témoignage** de Dieu transmis par Jésus-Christ et, en l'assumant, témoigner du Christ et rendre témoignage à Dieu<sup>21</sup>. Wojtyła cite alors de nombreux textes du Concile où on trouve l'expression « témoigner » ou « rendre témoignage ». D'autres théologiens et bien des pasteurs ont bien vu cette réalité centrale du témoignage à Vatican II. Le P. Mario St-Pierre l'appelle même « le concile du témoignage ». S. Pié-Ninot parle de la croissance de la catégorie du témoignage quand on traite de l'Église à partir du concile Vatican II. « C'est vrai, ce terme fut déjà utilisé à Vatican I pour désigner l'Église en tant qu'elle constitue par elle-même et par sa présence dans le monde 'un témoignage irréfutable de sa mission divine' (DH 3013), mais l'irruption massive de cette terminologie advient à Vatican II — 133 fois — où le thème est omniprésent. Au synode des évêques sur l'évangélisation (1974) et sur les laïcs (1987), le thème se manifeste avec force, tout comme dans les exhortations apostoliques *Evangelii nuntiandi* de Paul VI, *Christifideles laici*, *Redemptoris missio* et *Tertio millennio adveniente* de JP II.

**Pour ce motif [...] la *via testimonii* devient le paradigme de l'eclésiologie fondamentale.** [...] En effet, les études ecclésiologiques postconciliaires invitent et orientent de façon claire

---

<sup>17</sup> Cf. entre autres ses deux livres : *Les fondements bibliques de la croissance*, éd. Néhémie 2008 et *L'intégration au service de la nouvelle évangélisation*, éd. Néhémie 2011. Cf. aussi son article sur la formation des prêtres dans la revue officielle de l'Éducation catholique au Vatican.

<sup>18</sup> K. WOJTYŁA (JEAN-PAUL II), *Aux sources du renouveau. Étude sur la mise en œuvre du concile Vatican II*, Le Centurion, 1981 (1<sup>ère</sup> édition polonaise 1972).

<sup>19</sup> Cf. p. 11-14.

<sup>20</sup> Cf. K. WOJTYŁA, *Personne et acte*.

<sup>21</sup> K. WOJTYŁA (JEAN-PAUL II), *Aux sources du renouveau*, p. 168-172.



en ce sens en raison de la forte dimension missionnaire et évangélisatrice de l'Église vis-à-vis du monde concret » (491-492).

Vatican II utilise plusieurs expressions « qui mettent en relief la vocation à la sainteté (cf. LG chap. 5) traduite plus habituellement par le concile en clef de 'témoignage', c'est-à-dire qui évoque **un engagement de toute la vie et de la personne entière dans le cadre d'une vision plus interpersonnelle et interpellante** [...] Le témoignage est ainsi manifestation significative — **hagiophanique** — de la mission de l'Église dans sa réalité historique (cf. 560).

20 ans après, le synode extraordinaire de 1985 affirme dans son document final : « L'Église est plus crédible si elle donne le témoignage de la propre vie... L'évangélisation advient au moyen de témoins. Le témoin rend son témoignage non seulement avec des paroles, mais aussi avec sa propre vie. Nous ne devons pas oublier que témoignage en grec se dit *martyrium* ».

Quelques années plus tard, en 1974, on retrouve le card. Wojtyła à Rome lors du synode sur l'évangélisation. Il est même à un poste clef puisqu'il est chargé de présenter la synthèse des interventions des différents Pères. Ces interventions ont été dans tous les sens, on avait du mal à définir ce qu'est l'évangélisation : dans la mouvance du jeune Renouveau charismatique, certains évêques étaient sensibles à l'action de l'Esprit Saint, d'autres à l'aspect de libération sociale et de promotion humaine apportées par l'Évangile, d'autres opposaient le témoignage de vie à la proclamation explicite, etc ... Voici comment Wojtyła commence sa synthèse appelée « Document bleu »<sup>22</sup> :

En écoutant ou en lisant vos interventions, j'ai été sensible à la crainte de négliger quelqu'un des éléments de **cette donnée complexe** que nous désignons sous le nom d'« évangélisation » : il est très important de rassembler tous les traits que vous avez notés. Et il ne suffit pas de les aligner, car ils **se complètent mutuellement**, en sorte qu'il faut les réunir pour obtenir **un concept intégral d'évangélisation**.

Pour mieux mettre en lumière la complémentarité d'éléments apparemment opposés, nous allons nous efforcer de proposer en conjonction ces concepts qui **s'appellent mutuellement**.

Quand, plus tard, Jean-Paul II parlera de nouvelle évangélisation, il faudra l'entendre dans le même sens, une réalité intégrale faite de nombreux éléments qui s'appellent et se complètent. Cela apparaît tout aussi clairement dans l'exhortation apostolique de Paul VI qui suit le synode, *Evangelii nuntiandi*, à la rédaction de laquelle collaborera, devinez qui ? le card. Wojtyła !

Paul VI nous dit au début d'*Evangelii nuntiandi* que les objectifs de Vatican II « se résument, en définitive, en un seul : rendre l'Église du 20<sup>ème</sup> siècle encore plus apte à annoncer l'Évangile à l'humanité du 20<sup>ème</sup> siècle » (n°2). Le Pape confie que les Pères synodaux attendent de lui « un élan nouveau, capable de créer, dans une Église encore plus enracinée dans la force et la puissance immortelles de la Pentecôte, **des temps nouveaux d'évangélisation** » (n°2). C'est déjà la réalité de la « nouvelle évangélisation ».

*Evangelii nuntiandi*, après avoir affirmé que l'évangélisation est le devoir essentiel de l'Église et que celle-ci n'existe que pour évangéliser, donne alors les éléments principaux de l'évangélisation qui est un processus complexe et riche :

---

<sup>22</sup> Cf. *L'Église des cinq continents. Principaux textes du Synode des évêques (Rome 1974)*, Le Centurion 1975, p. 147-163.

**Renouveau de l'humanité, témoignage, annonce explicite, adhésion du cœur, entrée dans la communauté, accueil des signes [=les sacrements], initiative d'apostolat.** Ces éléments peuvent apparaître contrastants, voire exclusifs. Ils sont en réalité **complémentaires et mutuellement enrichissants. Il faut toujours envisager chacun d'eux dans son intégration aux autres.** La valeur du récent Synode a été de nous avoir constamment invités à composer ces éléments, plutôt qu'à les opposer entre eux, pour avoir la pleine compréhension de l'activité évangélisatrice de l'Église. C'est cette **vision globale** que nous voulons maintenant exposer... (n°24).

Paul VI aurait presque pu dire : c'est Karol Wojtyła qui nous a constamment invités à composer ces éléments, plutôt qu'à les opposer entre eux, pour avoir la pleine compréhension de l'activité évangélisatrice de l'Église. Posons-nous sincèrement la question : et nous, est-ce que nous n'opposons pas souvent ces éléments au lieu de les saisir tous ensemble ? C'est sûr que certains parmi nous auront plus le charisme du service silencieux et effacé, d'autres celui de l'annonce explicite de Jésus, d'autres de la catéchèse, etc... L'essentiel est que nous gardions à l'esprit que notre charisme n'est pas suffisant, qu'il appelle celui des autres, qu'il appelle à mettre en lien avec d'autres les personnes de notre entourage que nous voulons évangéliser. C'est la communion qu'est l'Église qui évangélise et non des individus isolés.

La définition de la nouvelle évangélisation est alors esquissée dans un discours aux évêques latino-américains en 1983 : « Nouvelle en son **ardeur**, dans ses **méthodes**, dans son **expression** » (DC 1850 de mars 1983, p. 438). Dans son exhortation de 1988 sur la vocation et la mission des fidèles laïcs, Jean-Paul II met en lien la nouvelle évangélisation avec « les peuples chrétiens de vieille date », frappé par la sécularisation et il lui consacre tout un numéro :

#### **34. *L'heure est venue d'entreprendre une nouvelle évangélisation***

[...] *L'homme est aimé de Dieu!* Telle est l'annonce si simple et si bouleversante que l'Église doit donner à l'homme. La parole et la vie de chaque chrétien peuvent et doivent faire retentir ce message: Dieu t'aime. Le Christ est venu pour toi, pour toi le Christ est «le Chemin, la Vérité et la Vie!» (*Jn* 14, 6).

Cette **nouvelle évangélisation**, qui s'adresse non seulement à chacune des personnes, mais aussi à des groupes entiers de populations dans la diversité de leurs situations, de leurs milieux, de leurs cultures, est destinée à la *formation de communions ecclésiales mûres*, c'est-à-dire où la foi répand et réalise tout son sens originel **d'adhésion à la personne du Christ et à son Évangile, de rencontre et de communion sacramentelle avec Lui, d'existence vécue dans la charité et le service** » (34).

En parlant dans le même texte de « l'urgence actuelle de la nouvelle évangélisation », il ajoute avec force : « **L'Église doit faire aujourd'hui un grand pas en avant dans l'évangélisation, elle doit entrer dans une nouvelle étape historique de son dynamisme missionnaire** » (35).

Pour terminer, écoutons cet appel de Jean-Paul II à l'Église en Europe : « **Église en Europe, la 'nouvelle évangélisation' est le devoir qui t'attend! Sache retrouver l'enthousiasme de l'annonce [...]. Que l'annonce de Jésus, qui est l'Évangile de l'espérance, soit donc ta fierté et ta raison d'être!** Avance avec une **ardeur renouvelée**, gardant le même esprit missionnaire qui, tout au long de ces vingt siècles, en commençant par la prédication des Apôtres Pierre et Paul, a animé tant de saints et de saintes, authentiques évangélisateurs du continent européen » (45).

## VI. Pour une Église synodale : communion, participation, mission

Pape François : La synodalité n'est pas une mode ni un slogan. « **La synodalité exprime la nature de l'Église, sa forme, son style, sa mission (...)** »

Le mot 'synode' contient tout ce dont nous avons besoin pour comprendre : '**marcher ensemble**' ».

### Marcher ensemble :

- **à la suite de la Parole qui nous précède.** Cette marche ensemble a son origine dès les Actes des Apôtres qui sont le récit du cheminement, de la propagation de la Parole dans les nations : « le livre des Actes est l'histoire d'un chemin qui part de Jérusalem, et, en traversant la Samarie et la Judée, en poursuivant dans les régions de la Syrie et de l'Asie mineure, et ensuite en Grèce, s'achève à Rome. Cette route raconte l'histoire dans laquelle marchent ensemble la Parole de Dieu et les personnes qui accordent à cette Parole attention et foi. (...) Tous sont protagonistes, personne ne peut être considéré comme un simple figurant ».

- dans la docilité à l'ES : Pierre, Paul, les autres « sont des disciples de l'ES qui leur fait découvrir la géographie du salut divin, en ouvrant les portes et les fenêtres, en abattant les murs, en brisant les chaînes, en libérant les frontières ». Ces Iers disciples ont accepté de changer d'avis, de se laisser déplacer, d'apprendre de leurs erreurs, surtout de bouger et de marcher ensemble.

Regardons la place donnée à l'ES dans les Actes. Il est « le grand protagoniste de l'Eglise » et de sa mission. 'Il a semblé bon à l'ES et à nous de ne vous imposer aucune autre obligation' (Ac 15,28). « N'oubliez pas cette formule (...) C'est ainsi que vous devez essayer de vous exprimer dans ce chemin synodal. Si l'Esprit n'est pas là, ce sera un parlement diocésain [ou paroissial], mais pas un synode. **Nous ne faisons pas un parlement diocésain, nous ne faisons pas une étude sur ceci ou cela, non : nous faisons un parcours d'écoute mutuelle et d'écoute de l'ES, de discussion et aussi de discussion avec l'ES,** ce qui est une manière de prier (...) Recevez la force de l'ES pour être témoins (cf. Ac 1,8) ; tel est notre chemin en tant qu'Église, et nous serons Église si nous allons sur ce chemin. Une Église synodale signifie une Église sacrement de cette promesse, — c'est-à-dire que l'ES sera avec nous — qui **se manifeste en cultivant l'intimité avec l'Esprit et avec le monde à venir.** Il y aura toujours des discussions, grâce à Dieu, mais il faut **chercher des solutions en donnant la parole à Dieu et à ses voix parmi nous ; prier et ouvrir les yeux sur tout ce qui nous entoure ; pratiquer une vie fidèle à l'Évangile ; en interrogeant la Révélation selon une herméneutique pèlerine qui sait sauvegarder le chemin commencé sans les Actes des Apôtres** ». G. Mahler : « la fidélité à la Tradition ne consiste pas à adorer les cendres mais à conserver le feu. Avant de commencer ce voyage synodal, qu'êtes-vous plus enclins à faire : garder les cendres de l'Église, càd de votre association, de votre groupe, ou conserver le feu, (...) le feu de l'Esprit ? » (*Temps de réflexion avec les fidèles du diocèse de Rome*, 18.09.2021).

« Devenir une **Église de l'écoute** : faire une pause dans nos rythmes, réfréner nos angoisses pastorales pour s'arrêter et écouter. **Ecouter l'Esprit dans l'adoration et la prière.** Comme la prière d'adoration nous manque aujourd'hui (...) Pour une 'Église différente', ouverte à la nouveauté que Dieu veut lui suggérer, invoquons l'Esprit plus souvent et avec plus de force et écoutons-le humblement, en marchant ensemble, comme il le désire, lui le créateur de la

communions et de la mission c'ad avec docilité et courage » (*discours d'ouverture du synode*, 09.10.2021).

Homélie de la Messe d'ouverture (10.10.2021) : 3 verbes = rencontrer, écouter, discerner

Message pour la journée des communications sociales (24.01.2022) :

D. Bonhoeffer : « nous devons écouter à travers l'oreille de Dieu, si nous voulons être capables de parler à travers sa Parole (...) Celui qui ne sait pas écouter son frère ne sera bientôt plus capable d'écouter Dieu non plus » (*La vie commune*).

### **L'ECP : Equipe de Coordination Pastorale.**

Appelés par le curé, les membres de cette équipe participent à l'exercice de la charge pastorale du curé (enseigner, sanctifier, gouverner). "Cette équipe, pouvant être composée de prêtres, de diacres, de consacrés et de laïcs, succède à l'équipe d'animation pastorale (EAP). Avec le curé, qui ne manquera pas d'associer les relais paroissiaux, les membres de l'ECP rendent possible le déploiement des missions transversales encouragées et coordonnées à l'échelon de l'archiprêtré" (Orientations diocésaines 2021) = mission de l'EAA : l'équipe d'animation de l'archiprêtré.

L'ECP succède donc à l'EAP. Il n'y a plus de conseil pastoral de paroisse. D'après le droit universel, celui-ci joue un rôle important au niveau du discernement du tonus évangélique et ecclésial d'une communauté et de la synodalité. Nous pouvons donc faire nôtre également la mission **d'un conseil pastoral, qui est "comme la conscience dont se dote la communauté pour vérifier sa fidélité à sa nature et à sa mission, et pour orienter ou dynamiser vers une fidélité toujours plus parfaite"** (A. Borrás et B. David). La situation de la communauté est discernée par tous (les membres de l'ECP et les relais paroissiaux), les décisions sont élaborées par tous et la prise de décision ultime revient au curé.

### **En guise de conclusion**

La synodalité n'est pas l'affaire de spécialistes, chaque réalité ecclésiale doit l'être.

Gardons au cœur une immense dette de reconnaissance pour Vatican II et pour Jean-Paul II. Voici l'expression de cette dette chez le bx Jean-Paul II lui-même :

L'Esprit qui a inspiré Vatican II **n'a pas parlé en vain**. L'expérience de ces dernières années nous permet d'entrevoir de nouvelles perspectives d'ouverture à la vérité de Dieu, vérité que l'Église doit prêcher « *à temps et contretemps* ». **Chaque serviteur de l'Évangile peut remercier le Saint-Esprit de lui avoir fait don du Concile et ne devrait jamais oublier tout ce qu'il lui doit**. Bien des années et même des générations passeront avant que la dette soit éteinte<sup>23</sup>.

Qu'il en soit ainsi pour nous au cours des semaines, des mois et des années qui viennent.

abbé Laurent Pidolle

Diocèse de Metz

---

<sup>23</sup> JEAN-PAUL II, *Entrez dans l'espérance*, éd. Pocket, p. 245.